



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

#### Délibération n° 07

**Date de convocation**  
17.03.2023

**Date d'affichage**  
22.03.2023

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 28

votants : 34

**Affaire suivie par :**  
Sophie FINEL,  
Directrice de l'Action  
sociale

**Objet : Approbation du projet social du centre social Trait d'Union pour le renouvellement de l'agrément CAF**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – M. E. ALAMAMY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – M. P. PELLOUX.

#### Absents représentés

Mme LM. LODE-DEMAS par M. E. ALAMAMY – M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par Mme C. KOZAK – M. Y. LERAY par M. J. SAMINGO – M. FC. YOUMBI NGAMO par Mme H. KIRCALI – M. J. RANQUE par M. B. ZAOUI

#### Absente

Mme A. MEJIAS

Monsieur John SAMINGO a été élu secrétaire de séance.

**Madame Christiane LAFONT, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :**

L'agrément du centre social Trait d'Union délivré par la CAF arrivant à son terme en avril 2023, il est nécessaire de présenter un nouveau projet social pour obtenir le renouvellement de cet agrément et pouvoir bénéficier des prestations de services versées par la CAF.

Le renouvellement du projet social s'est construit autour d'une démarche participative, intégrant tous les acteurs du centre social Trait d'Union, les habitants et les partenaires.

L'équipe du centre social Trait d'Union a bénéficié d'un accompagnement au renouvellement du projet social par la Fédération des centres sociaux de Seine-et-

Marne, et la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne tout au long de la démarche.

La démarche de construction a été organisée en plusieurs étapes :

- Une phase d'évaluation du projet social 2019-2022
- Une phase de diagnostic partagé
- Une phase de construction des axes du projet social 2023-2026

Au terme de ce travail, il est envisagé de décliner le nouveau projet social autour de 4 axes :

- Renforcer le soutien à la parentalité
- Développer la participation des habitants
- Promouvoir l'écologie économique et sociale
- Le centre social « lieu ressource »

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 077-217701226-20230327-DEL\_27MAR23\_\_7-DE



**Au vu de ces éléments, je vous propose d'approuver le nouveau projet social qui sera présenté à la CAF.**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la circulaire CNAF n°2012-13 du 20 juin 2012 complétée par la circulaire n°2016-5 du 16 mars 2016 relatives à l'animation de la vie sociale

VU l'avis de la Commission Prévention, Epanouissement Educatif, Social et Citoyen,

CONSIDERANT la nécessité d'approuver le projet social du centre d'activités sociales Trait d'Union avant sa présentation à la commission d'action sociale de la CAF et obtenir le renouvellement de l'agrément,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le nouveau projet social 2023-2026 du centre social Trait d'Union pour l'obtention du renouvellement de l'agrément de la CAF

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à ces affaires.

Combs-la-Ville, le 27 mars 2023

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**



**Le secrétaire de séance**  
**John SAMINGO**

Pour : 34  
Contre : -  
Abstentions : -